

**CIRCULAIRE 097-22**

Le 4 août 2022

**AUDITION DEVANT LE COMITÉ DE DISCIPLINE  
DE BOURSE DE MONTRÉAL INC.**

**HSBC SECURITIES (USA) INC.**

Le Comité de discipline de Bourse de Montréal Inc. (la « **Bourse** ») tiendra une audition le **26 septembre 2022 à 9h30 a.m.**, afin de se prononcer sur une offre de règlement négociée entre le personnel de la Division de la réglementation de la Bourse et HSBC Securities (USA) Inc. (« **HSBC** »), suite à la signification d'une plainte disciplinaire à HSBC.

L'offre de règlement proposée concerne les allégations suivantes :

1. Durant la période du 24 juillet 2015 au 23 septembre 2019, HSBC a contrevenu à l'article 6366 A) (article 3.4 à compter du 1er janvier 2019) – « Accès à la négociation électronique » et à l'article 7403 (article 3.400 à compter du 1er janvier 2019) – « Demande d'approbation à titre de personne approuvée » des Règles de la Bourse (les « Règles »), en donnant accès à huit (8) de ses employés, pour diverses périodes variant entre 215 jours et 1 515 jours, au système de négociation électronique de la Bourse sans avoir obtenu l'approbation préalable de la Bourse ;
2. Au cours de la période du 24 juillet 2015 au 30 juin 2020, HSBC a contrevenu à l'article 3011 (article 3.100 à compter du 1er janvier 2019) – « Surveillance et conformité » car elle n'a pas établi et maintenu un système de surveillance des activités de chaque employé qui est raisonnablement conçu pour assurer la conformité aux Règles et Politiques de la Bourse, plus spécifiquement car elle n'a pas établi de politiques et procédures pour assurer que seul son personnel désigné et approuvé par la Bourse, et qui a reçu la formation requise, a accès au système de négociation électronique de la Bourse.

Conformément à l'article 4.302 des Règles de la Bourse, cette audition se tiendra à huis clos.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec M<sup>e</sup> Jean-Pierre St-Cyr, conseiller juridique principal, affaires légales et réglementaires au (514) 829-4034 ou par courriel à l'adresse [jean-pierre.st-cyr@tmx.com](mailto:jean-pierre.st-cyr@tmx.com).

Adam Allouba  
Chef des affaires juridiques